



## AUTORISATION PARENTALE ADHESION AU CLUB (Mineur de moins de 18 ans)

Nous soussignons,

Madame, Monsieur <sup>(1)</sup> .....

autorisons notre fille / fils <sup>(1)</sup> .....

à pratiquer la plongée sous-marine au sein du Red Star Club Montreuillois – Section Plongée Sous-Marine.

L'entraînement ayant lieu au Stade Nautique Maurice THOREZ, aux heures communiqués par la section.

Nous reconnaissons que la responsabilité du RSCM se limite aux horaires d'enseignement et sous réserve de la présence du mineur au bord du bassin ou dans la salle de cours à ces mêmes horaires. Il appartient aux parents d'accompagner ou de faire accompagner le mineur par une personne de son choix (muni d'une autorisation écrite des tuteurs légaux) jusqu'aux lieux de formation et d'assurer qu'il soit également repris en charge à l'issue des séances ; Le Red Star Club Montreuillois ne saurait assurer la responsabilité du mineur à l'extérieur des locaux ou en dehors des horaires d'enseignement.

Par ailleurs, nous autorisons les responsables du club à prendre les dispositions nécessaires et utiles en cas d'appel des secours et reconnaissons avoir connaissance des risques liés à la pratique de la plongée sous-marine.

Enfin, nous autorisons la diffusion de l'image de notre enfant, dans le cadre des activités du club, notamment sur le site internet de celui-ci.

Fait à....., le .....

Madame .....  
Signature  
(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

Monsieur.....  
Signature  
(Précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

<sup>(1)</sup>Le cas échéant, rayer la mention inutile